

## Estimation du taux de chômage au sens du BIT pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2013

### **Avertissement :**

Comme annoncé, l'Insee n'est pas en mesure de publier l'*Informations Rapides* trimestriel sur les statistiques de l'emploi et de chômage au sens du Bureau International du travail (BIT) du premier trimestre 2013. Le seul indicateur publié ce jour porte sur **une estimation de l'évolution globale du taux de chômage au sens du BIT.**

**Le taux de chômage au sens du BIT en France métropolitaine est estimé à 10,4 % pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2013, après 10,1 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012** (chiffre révisé en baisse de 0,1 point par rapport aux données publiées le 7 mars 2013, du fait de l'intégration des résultats de l'enquête auprès des non-répondants du 4<sup>ème</sup> trimestre). **Sur la France entière (hors Mayotte), il est estimé à 10,8 %** (après 10,5 % au 4<sup>ème</sup> trimestre).

Cette estimation s'appuie sur les données de l'enquête Emploi, mais, compte tenu d'une incertitude accrue ce trimestre, elle résulte d'une confrontation de ces données avec d'autres informations aujourd'hui disponibles sur le marché du travail : statistiques de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) publiées par la Dares et Pôle emploi, évolution de l'emploi salarié et évolution tendancielle de la population active.

### ▪ **Les raisons de la non-parution de l'*Informations Rapides***

L'Insee n'est pas en mesure de publier l'*Informations Rapides* trimestriel sur les statistiques d'emploi et de chômage au sens du BIT du 1<sup>er</sup> trimestre 2013. Ces statistiques sont produites à partir de l'enquête Emploi dite « en continu » menée auprès d'un échantillon représentatif de la population en France métropolitaine, complétée d'une enquête annuelle dans les départements d'Outre-mer. Les résultats publiés dans l'*Informations Rapides* portent sur les statistiques d'activité, d'emploi et de chômage détaillées par sexe et âge, sur les caractéristiques des conditions d'emploi (temps partiel, proportion de contrats à durée indéterminée ou non) ainsi que sur la proportion de personnes en sous-emploi et de celles qui se situent à la frontière entre chômage et inactivité (halo du chômage).

À ce jour, la cohérence de ces résultats détaillés n'est pas assurée. Or, au-delà de l'aléa statistique inhérent à toute enquête par sondage, des facteurs spécifiques ont affecté les résultats de l'enquête Emploi au 1<sup>er</sup> trimestre.

D'une part, la mise en place de nouvelles conditions d'emploi des enquêteurs de l'Insee, qui a démarré au 1<sup>er</sup> janvier 2013, s'est traduite par une période de transition pendant laquelle le nombre d'enquêteurs disponibles n'a pas permis de couvrir l'ensemble du territoire de façon uniforme. Ceci a généré un surcroît de non-réponse qui a accru les marges d'incertitude de l'enquête.

D'autre part, cette situation a coïncidé avec le déploiement d'une refonte du processus de production de l'enquête Emploi : amélioration du questionnaire et réécriture de la chaîne de traitement des informations recueillies (*voir encadré page 2*).

Les premiers travaux d'expertise n'ont pas permis de déterminer l'incidence de ces facteurs dans les difficultés rencontrées.

### ▪ **Une expertise méthodologique en cours**

Pour être en mesure de publier l'ensemble des indicateurs sur le marché du travail, l'Insee estime nécessaire de mener une expertise méthodologique approfondie du changement de protocole d'enquête, d'intégrer les informations complémentaires qui seront apportées par l'enquête sur les non-répondants du 1<sup>er</sup> trimestre, dont l'exploitation est actuellement en cours<sup>1</sup>, et de procéder à de nouvelles vérifications de la chaîne de traitement.

L'Insee communiquera sur les résultats de ces travaux et publiera des indicateurs plus détaillés dès qu'il sera en mesure de le faire.

<sup>1</sup> Depuis 2007, l'Insee a mis en place une enquête complémentaire sur les non-répondants. Dans le schéma usuel d'exploitation et de diffusion, les résultats de cette enquête sur les non-répondants sont intégrés dans la publication définitive des résultats du trimestre T (publication provisoire en début du mois M+2 suivant la fin du trimestre, publication définitive au début du mois M+5 suivant la fin du trimestre, en même temps que les premiers résultats du trimestre T+1).

## La refonte du processus de production de l'enquête Emploi

L'adaptation du questionnaire de l'enquête Emploi vise à faciliter sa passation et sa compréhension par les enquêtés aussi bien en entretien téléphonique qu'en face-à-face, mais également à prendre en compte certaines évolutions liées au fonctionnement du marché du travail.

Les reformulations introduites dans le questionnaire au 1<sup>er</sup> trimestre 2013 ne modifient pas les concepts utilisés : l'enquête s'inscrit, comme par le passé, dans le cadre fixé par le BIT ainsi que dans le cadre du règlement européen relatif à l'enquête sur les forces de travail. Pour être considéré comme au chômage au sens du BIT, la personne interrogée doit remplir trois critères (i) ne pas avoir travaillé lors de la semaine à propos de laquelle elle est interrogée, dite de référence (ii) avoir fait une démarche active de recherche d'emploi durant les 4 semaines précédant la semaine de référence (iii) être disponible pour occuper un emploi dans les deux semaines qui suivent la semaine de référence.

Toutefois, ces reformulations peuvent avoir un impact sur le comportement de réponse des personnes enquêtées, *a priori* faible, mais qu'il est difficile de chiffrer *ex ante*.

Parmi les principales modifications du questionnaire, on peut citer :

- une question sur le travail informel est maintenant explicitement posée (cette question était posée dans le questionnaire de l'enquête Emploi annuelle dans les Dom). Conceptuellement, l'inclusion du travail informel dans le champ de l'emploi n'est pas une nouveauté : elle est conforme aux critères du BIT et elle était déjà visée dans le questionnaire précédent. Cette nouvelle question, plus explicite, peut cependant affecter la mesure de l'emploi, à la hausse, et la mesure du chômage et/ou de la population inactive, à la baisse ;
- la liste des démarches de recherche active d'un emploi a également été revue. D'une part, pour mieux se conformer au règlement européen régissant l'enquête, le simple fait d'être contacté par Pôle emploi n'est plus considéré comme une démarche active de recherche d'emploi, ce qui peut affecter à la baisse la mesure du chômage et à la hausse celle de la population inactive. D'autre part, et en sens inverse, d'autres modalités de recherche active ont été ajoutées, comme la mobilisation de réseaux sociaux ;
- la question permettant de déterminer si les personnes sont disponibles pour occuper un emploi a été modifiée, car elle posait des difficultés de compréhension lors de l'entretien. La nouvelle formulation de la question est de nature à accroître la propension à répondre positivement, ce qui peut affecter la mesure du chômage à la hausse, et celle de la population inactive à la baisse. [Ancienne question : *Si on vous proposait un emploi, seriez-vous disponible pour l'occuper dans un délai inférieur à deux semaines ? Nouvelle question : Si vous trouviez un travail qui vous convienne, seriez-vous disponible pour le commencer dans les deux semaines ?*]

Par ailleurs, le projet de refonte de l'enquête Emploi comprenait également la réécriture de l'ensemble des chaînes de traitement (suivi de la collecte, apurement, codification des variables collectées, traitements statistiques).

Service de presse de l'Insee

Tél : 01.41.17.57.57

Fax : 01.41.17.68.95

[bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)